

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En qualité de propriétaire d'une résidence principale située Coste de Sirach, nous souhaitons participer à l'enquête référencée en objet ouverte depuis ce jour.

Nous avons pris connaissance, avec la plus grande attention, du projet et des différents volets de la variante n°3 qui semble avoir été retenue au terme de la concertation préalable réalisée fin 2021.

La sécurisation de la traversée du village est effectivement plus que nécessaire sur la portion indiquée, avec un tracé de route actuel dangereux (notamment lors des fortes affluences saisonnières) et avec des habitations alentours tombant en désuétude.

La réalisation d'un sens giratoire au niveau de l'intersection avec la montée vers Sirach peut être également une bonne idée afin de faciliter le trafic.

Toutefois, nous souhaitons vous faire part de notre inquiétude concernant le report des nuisances sonores et visuelles car notre habitation est sur la 1ère ligne de la Coste de Sirach et sera donc impactée par le nouveau tracé prévu sur le terrain attenant au garage

Afin d'étayer notre propos, veuillez trouver en pièce jointe une photo de la vue depuis notre maison ainsi qu'un plan du positionnement de celle-ci (représentée par une flèche jaune) par rapport aux études acoustiques réalisées jusqu'à présent.

- Concernant la pollution acoustique :

- Nous avons bien noté qu'un revêtement de route pour absorber le bruit est mentionné dans les études ainsi qu'un affichage de réduction de vitesse, mais il nous semble important de prévoir également des brises vues/sons, l'absence d'habitations ne jouant plus ce rôle.

- Concernant la pollution visuelle :

- Vous constaterez sur la photo jointe que le haut du garage est dans notre champ de vision et que par conséquent, nous espérons que la future route + rond point respecteront le niveau d'encaissement au sol actuel pour ne pas avoir à subir un défilé de toits de camions et de voitures sous nos fenêtres.

Enfin, concernant les futurs espaces verts à aménager d'environ 2400m² situés entre le futur tracé et notre habitation, et toujours dans un souci légitime de pouvoir conserver notre quiétude et tranquillité actuelle, nous espérons grandement que celle-ci servira à la plantation d'arbres et sera un espace boisé et préservé (*répondant ainsi à nos craintes de pollution visuelle*). De plus, nous ne souhaitons pas que ce terrain puisse devenir un énième parc ouvert, servant à accueillir des bancs ou autre équipement de repos, devenant par cette occasion un lieu propice à de nouvelles sources de bruits ou de passages, voire de squat.

En espérant vivement que nos remarques et pistes de réflexions puissent être prises en compte,

Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. et Mme TEYCHENE